

Communications

Objekttyp: **AssociationNews**

Zeitschrift: **Heimatschutz = Patrimoine**

Band (Jahr): **76 (1981)**

Heft 3-fr

PDF erstellt am: **20.09.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Une impérieuse question d'avenir

Plus de zèle pour l'Ecu d'or!

ti. Dans le but d'informer les sections sur la vente annuelle d'écus de chocolat, sur son importance, ses chances d'avenir et les problèmes qu'elle pose, d'améliorer sa structure sur le plan national et cantonal, et d'envisager de concert de premières mesures d'assainissement, une rencontre a été organisée à Olten avec plus d'une centaine de membres des comités des sections LSP, ainsi que de la Ligue suisse pour la protection de la nature et de la Fédération nationale des costumes suisses.

Après avoir accueilli les participants, le président de la réunion, *M. W. Plattner (St-Gall)*, a donné la parole au président de la Commission de l'Ecu d'or, le ministre *Gérard Bauer (Hauterive NE)*, qui a exposé les problèmes actuels de cette vente. Après plus de trente ans d'existence, son message n'est plus entendu aussi bien que naguère, en raison du flot d'informations quotidiennes qui caractérise notre temps, en raison aussi de l'augmentation incessante du nombre des collectes de toute espèce. Et si satisfaisant que soient les résultats des dernières années, ils ne peuvent dissimuler une sensible tendance à la stagnation.

Analyse critique

Cette évolution doit être prise d'autant plus au sérieux qu'elle ne correspond pas à l'intérêt croissant de larges milieux pour les buts de notre organisation. Et elle ne reflète pas non plus l'écho que rencontrent dans le pays les nombreux appels en faveur de la préservation de notre environnement. Cette situation doit être analysée et inciter à prendre les mesures nécessaires, dans toute la mesure où le cours des choses peut encore être redressé. Il est indispensable, d'une part, que le citoyen soit inlassablement appe-

lé à une active participation à la tâche commune, et prenne conscience des avantages de l'initiative privée par rapport au recours à l'Etat; il n'est pas moins nécessaire, d'autre part, que les associations participant à la vente, ainsi que leurs sections cantonales, s'engagent plus activement dans la préparation et l'organisation de la collecte. Si cela ne pouvait pas être réalisé, il y a aurait lieu de craindre que l'Ecu d'or, se heurtant à d'autres obstacles encore, ne connaisse des temps critiques.

A la Croix-Rouge

M. Beat Aebi, directeur des collectes de la Croix-Rouge suisse (CRS), a d'abord parlé de ce qui caractérise actuellement le «marché» suisse des collectes. Plus de 15 000 institutions, grandes et petites, sollicitent les donateurs, et 44 organisations sur le plan national. Le «gâteau» ne cesse de s'agrandir et il a représenté l'an dernier quelque 300 millions de francs. Les collectes des institutions d'utilité publique recourent de plus en plus à des méthodes professionnelles et la «concurrence» est toujours plus vive. *M. Aebi* a parlé ensuite de la *collecte annuelle de mai* de la CRS, dont le produit brut est de 2,7 millions de francs (Ecu d'or: 1,7 million), et à laquelle prennent

part 75 sections de la CRS et 1350 associations de samaritains, ainsi que des écoliers et autres aides. Cette collecte s'accompagne d'une vaste campagne d'information et de propagande, comprenant, en plus du recours aux médias, le placardage d'une affiche. Dans la troisième et dernière partie de son exposé, l'orateur a émis des considérations personnelles sur l'Ecu d'or et son organisation, y ajoutant des recommandations pratiques d'amélioration.

Commissions cantonales

Après la discussion générale, les participants se sont réunis par groupes cantonaux pour étudier le thème: «Améliorations de structure – mais comment?» Il en est ressorti qu'aujourd'hui déjà, il existe diverses formes de collaboration, à l'échelon cantonal, entre associations de protection du patrimoine et de la nature, et que dans tous les cantons ou presque, on est disposé pour l'avenir à étendre cette collaboration au domaine de l'Ecu d'or. Une forte majorité a soutenu l'idée d'une restructuration partielle de la vente, dans le sens d'une décentralisation plus marquée (*commissions cantonales de l'Ecu d'or*). Des mesures appropriées seront prises au cours de cette année. Mais la nouvelle organisation envisagée ne pourra véritablement fonctionner que si, des intentions, on passe aux actes! Ceux-ci s'imposent surtout dans les domaines du recrutement de collaborateurs, de l'organisation locale de vente et de l'information. Si l'on parvient à de réelles améliorations, le rôle de l'Ecu d'or sera bien davantage que jusqu'ici, en plus de celui d'un moyen de collecte, celui de contribuer à servir la cause et les idées de la protection du patrimoine et de la nature.

Pour l'Auried

L'Ecu d'or 1981

isp. La réserve naturelle d'Auried FR sera le thème national de la vente d'écus de chocolat de la Ligue suisse du patrimoine national (LSP) et de la Ligue suisse pour la protection de la nature (LSPN) 1981. L'Auried se trouve sur le territoire de la commune de Kleinbösigen, dans la vallée de la Sarine, où à l'emplacement d'une ancienne gravière s'est formée une mosaïque de biotopes secs et humides où vivent un grand nombre d'espèces menacées de plantes et d'animaux. Avec l'aide financière de l'Ecu d'or, ce lieu de refuge d'importance nationale sera dorénavant préservé, et, grâce à son acquisition et son entretien, aménagé en une réserve naturelle destinée à durer. Une somme de 250 000 francs sera prélevée à cette fin sur le produit de la vente. Le reste ira comme d'habitude aux deux Ligues pour l'accomplissement de leurs multiples tâches de protection du patrimoine et de la nature dans l'ensemble du pays.

Rapport et perspectives

Section fribourgeoise

J.C.M. L'assemblée générale ordinaire de la *Société fribourgeoise d'art public* s'est tenue à la Maison bourgeoise de la ville de Fribourg, le 1er mai 1981, en fin d'après-midi. Une quarantaine de membres ont participé à cette réunion. Après la lecture du procès-verbal de l'assemblée générale du 23 mars 1980 et son approbation, la présentation des comptes de l'exercice de l'année 1980, la lecture du rapport des vérificateurs et l'approbation des comptes, le président fit le rapport de l'activité sociale depuis la

dernière assemblée et présenta l'activité future de la société. Le rapport et les perspectives furent approuvés. Ensuite l'assemblée décida de maintenir le montant de la cotisation annuelle à 15 francs par membre et élit *M^{me} Janny Ravier* et *M. Michel Gachoud* vérificateurs des comptes pour l'exercice social de 1981-1982.

La partie administrative fut sui-

vie d'un excellent exposé de *M. Jean Dubas* sur l'histoire de la construction de la Maison bourgeoise et d'une visite commentée de cette Maison par *M^{lle} Wiliger*, *MM. Etienne Chatton* et *Jean Dubas*. La visite terminée, les membres de la Société se retrouvèrent dans une des belles salles de la Maison pour prendre la légère collation offerte par la Société.

Hommage à Henri-Robert von der Mühl

«L'esprit demeurera...»

Sans revenir sur la brillante et féconde carrière du défunt, dont la presse quotidienne a dûment parlé, nous aimerions évoquer brièvement ici sa personnalité, dont la disparition laisse un grand vide dans les rangs de notre Ligue. C'est un privilège d'y avoir connu ce président de la section vaudoise du «Heimatschutz», qui avait contribué à la faire appeler Société d'art public (son attachement à la langue française était vif et manifeste). Ainsi que l'a rappelé M.J.-P. Vouga, «il fut le premier dans ce pays à parler d'urbanisme, alors qu'on se bornait à construire des routes et à tracer des alignements.» Son naturel enthousiasme le fit adhérer aux idées de Le Corbusier, et de la Charte d'Athènes, puis il évolua, et ce n'est pas seulement «avec conviction et adresse», mais aussi avec goût, qu'il combattit pour la sauvegarde du patrimoine architectural et des sites.

Architecte, mais aussi écrivain, artiste, musicien, il a laissé en particulier des dessins d'une élégance et d'une finesse qui enchantent. On a attribué son humour à ses origines bâloises, mais en vérité c'était un subtil mélange de drôlerie, d'imprévu et d'impertinence qui n'appartenait qu'à

lui; à quoi sa grande culture, et ses contacts permanents avec la Grèce, ajoutaient une sorte de grâce méditerranéenne.

Une sereine philosophie nourrissait son inaltérable jeunesse et sa bonne humeur; il nous paraît l'avoir exprimée au terme d'un article paru en octobre 1979 dans un cahier de *l'Alliance culturelle romande*: «A quoi bon s'alarmer? Qu'éclate la matière! L'esprit demeurera en toute éternité...»

C.-P. Bodinier

Calendrier

Ligue suisse du patrimoine national

12/13 septembre: Journée du patrimoine national en terre glaronaise et cérémonie du prix Wakker à Elm. 25 septembre: journée de travail à Berne sur le thème: «Droit et protection du patrimoine».

Section vaudoise

27 juin: assemblée générale à l'hôtel du Lac, à Vevey

Au prochain numéro:
Hôtellerie et protection des sites
 Délai rédactionnel:
 30 juin 1981